



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



vice-rectorat
Wallis et Futuna

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

Mata-Utu, le 30 mars 2015

SESSION 2015

AVIS DE CONCOURS

CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION DE CLASSE NORMALE – BAP G TECHNICIEN LOGISTIQUE

Arrêté du 20 mars 2015 – JORF n°0073 du 27 mars 2015

La vice-rectrice

Service des examens et
concours

n°2015-89

Affaire suivie par
Siakuvasa TALAHA

Téléphone

(681) 72 28 28

Télécopie

(681) 72 20 40

Courriel

ve-e-c@ac-wf.wf

Adresse

BP 244 - Mata'Utu

98600 UVEA

Wallis et Futuna

- conditions générales d'accès à la fonction publique (art.5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13/07/83),
- nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- pas de limite d'âge,
- être fonctionnaire ou agent de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics qui en dépendent ou de la fonction publique hospitalière, ou être militaire, ou être en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.
- conditions d'ancienneté : 4 années de services publics.

Les conditions d'inscription doivent être remplies au 1er jour des épreuves d'admissibilité, à l'exception de la condition d'ancienneté, qui doit être satisfaite au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Les candidats s'inscrivent sur internet auprès du centre organisateur correspondant au concours choisi. Pour ce concours les dossiers de candidature sont téléchargés ou demandés suivant l'adresse et les dates ci-dessous :

INSCRIPTIONS SUR INTERNET :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrfr>

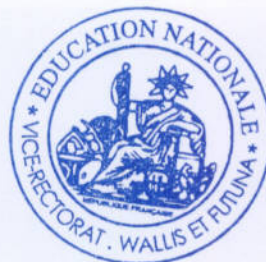
du mardi 31 mars (12 heures, heure de Paris)

au mardi 28 avril 2015 (12 heures, heure de Paris)

Le dossier de candidature doit être envoyé obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au plus tard le **mardi 28 avril 2015 avant minuit**, le cachet de la poste faisant foi, au centre organisateur du concours.

Aucun dossier posté hors délai ne sera pris en compte.

Les opérations du concours pour le poste de Wallis et Futuna sont prises en charge par le VICE-RECTORAT DE WALLIS ET FUTUNA centre organisateur, désigné par le Ministère de l'Éducation Nationale.



La vice-rectrice,


Annick BAILLOU